

D.I.C.R.I.M : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Risques majeurs

Apprenez les bons réflexes



Ce document est un outil pratique,
conservez-le précieusement
Mairie de Montoir-de-Bretagne

Recapitulatif des conduites à tenir

Le risque d'inondation



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri en gagnant un point haut



Bouchez les fermetures basses du domicile



Ne téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Coupez l'eau et l'électricité

Le risque météorologique



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri



Soyez vigilants

Le risque industriel



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri



Fermez tout



Ne téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Pas de flamme

Le risque transport de matières dangereuses



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri



Bouchez les fermetures basses du domicile



Quitter la zone d'accident



Ne téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Pas de flamme



Ne pas entrer en contact avec le produit

Le risque sismique



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Ne téléphonez pas



D.I.C.R.I.M : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Risques majeurs

Apprenez les bons réflexes

“
La loi fait obligation
au maire d'informer
les habitants
sur les risques majeurs
encourus
sur le territoire
de sa commune
”

De par sa situation géographique et la nature de ses industries, Montoir-de-Bretagne est soumise à des risques majeurs importants.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objectif de vous informer sur les risques majeurs existants sur notre commune. Vous y trouverez des conseils pour y faire face, ainsi que des recommandations simples et pratiques.

Informé et responsable, chacun d'entre vous pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante. Car la sécurité civile est l'affaire de tous.

Ce document est un outil pratique, **conservez-le précieusement**

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



L'information préventive

Face aux risques recensés sur la Commune et afin d'assurer à la population un maximum de sécurité, **il est nécessaire de développer une information préventive.**

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** s'inscrit dans cette démarche de prévention.

Le "pack" sécurité

A préparer chez soi : radio à piles, lampe de poche, matériel de confinement, nourriture et eau, papiers personnels, médicaments (notamment traitements quotidiens).

D.I.C.R.I.M : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Risques majeurs

Apprenez les bons réflexes

“ Les risques majeurs résultent d'un événement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints ”

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence
- une gravité importante

La Commune de **Montoir-de-Bretagne est concernée par :**

- **le risque naturel** : inondations superficielles, risque météorologique, et risque sismique,
- **le risque technologique** : risque industriel et transport de matières dangereuses.

L'alerte

Les sirènes

La sirène

Réseau National d'Alerte (RNA)

(située rue de Châteaudriand)

- Début : **3 séquences d'1minute 41 secondes**, séparés par **un intervalle de 5 secondes**.
- Fin : **son continu 30 secondes**.

La sirène Yara

(essais le 1^{er} mercredi du mois)

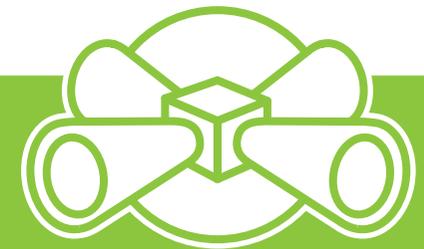
- Début : **3 séquences de 60 secondes**, séparés par **un intervalle de 5 secondes**.
- Fin : **son continu 30 secondes**.

IMPORTANT : si vous entendez le signal d'alerte, mettez-vous à l'abri, confinez-vous et écoutez la radio FM 88-1 France Bleu Loire Océan

Les alertes météorologiques

Météo-France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 H à venir (niveau vert, jaune, orange, rouge).

Dès le niveau orange, suivez les conseils de comportements. Ces alertes, disponibles sur le site internet www.meteofrance.com, sont relayées par les médias.



Écoutez le signal d'alerte : www.ifflo-rme.fr (rubrique Ressources/Sons)



Le risque d'inondation



“ Une inondation est une submersion plus ou moins rapide du sol engendrée par les eaux superficielles ”

Ce risque se manifeste par :

- une **inondation régulière** et **progressive** due à des pluies importantes et durables,
- une **inondation brusque** et **soudaine** consécutive à des pluies importantes.

La Commune de Montoir-de-Bretagne est bordée par la Loire et les marais de Brière.

Il faut donc distinguer **deux secteurs inondables** :

- **les berges de l'estuaire**, soumis au risque de submersion marine,
- **les marais**, soumis à l'accumulation des eaux de ruissellement.



Ecoutez France Bleu Loire Océan FM 88.1 pour suivre l'évolution de la situation*

*ou tout autre médias (TV, internet...)

Les bons réflexes

Avant

- **Suivre les consignes** des autorités.
- **Déplacez les véhicules** susceptibles d'être inondés.
- **Se protéger dès l'annonce** de la montée des eaux :
 - **ranger au sec** produits toxiques, documents officiels,
 - **boucher les ouvertures** basses du domicile,
 - **faire une réserve** d'eau potable en étage,
 - **couper** l'eau, l'électricité et le gaz.

Pendant

- **Ne pas tenter de rejoindre** vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école.
- **Libérez les lignes téléphoniques** pour les secours.
- **Ne pas s'engager** en zone inondée.
- **Evacuez** sur ordre seulement.

Après

- **Aérez** et **désinfectez** les pièces.
- **Chauffez** dès que possible.
- **Circulez** avec prudence.
- **Déclarez** les dégâts aux compagnies d'assurances.

Ce qu'il faut faire



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri en gagnant un point haut



Bouchez les fermetures basses du domicile

...et ne pas faire



Ne téléphonez pas



Ne tentez pas de rejoindre vos proches



Coupez l'eau et l'électricité

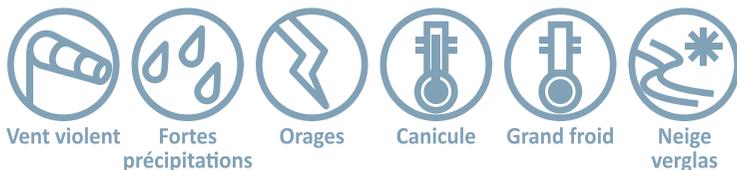




Le risque météorologique

Si les vents violents sont les phénomènes les plus fréquents sur la façade atlantique, nous sommes aussi exposés aux chutes de neige, au verglas ou aux températures extrêmes

Tempête : on parle de tempête lorsque les rafales de vent approchent les **100km/h dans les terres et 120 km/h sur les côtes**.



Vent violent

Fortes précipitations

Orages

Canicule

Grand froid

Neige verglas



Ecoutez France
Bleu Loire Océan
FM 88.1 pour
suivre l'évolution
de la situation*

*ou tout autre médias (TV, internet...)

Les bons réflexes

Avant

- **Mettez à l'abri** ou amarrez les objets susceptibles d'être emportés.
- **Évitez de prendre la route**, reportez vos déplacements.

Pendant

- **Mettez vous à l'abri** dans un bâtiment en dur ; fermez portes et volets.
- **Ne vous abritez pas** sous un arbre.
- **Ne vous approchez pas** des lignes électriques.
- **N'allez pas chercher vos enfants** à l'école.
- Évitez tout déplacements.

Après

- **Réparez** même sommairement pour éviter les dégâts supplémentaires (*toiture notamment*).
- **Faire couper** arbres et branches qui menacent de tomber.
- **Ne pas toucher aux câbles** tombés à terre.

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteo.fr et relayées par les radios, les télévisions et la presse écrite.
Pour en savoir plus : www.meteo.fr (rubrique Vigilance Météo)

Ce qu'il faut faire



Soyez vigilants



Mettez-vous
à l'abri



Restez informé et
suivez les consignes

Reportez-vous à l'ensemble des consignes en page 2



Le risque industriel



Un accident industriel se traduit par un incendie, une explosion, le rejet de produits toxiques dans l'air, l'eau ou le sol

Trois établissements SEVESO seuil haut sont présents sur notre commune : Yara (engrais), Idea Vrac Services (logistique, vrac alimentaire et engrais) et Elengy (terminal méthanier).

Trois établissements sont également présents sur la Commune voisine de Donges : Antargaz, Total et SFDM.

Ces établissements sont soumis à une réglementation particulière et sont contrôlés par les services de l'Etat.



Ecoutez France Bleu Loire Océan FM 88.1 pour suivre l'évolution de la situation

* ou tout autre médias (TV, internet...)

Comment se confiner ?

Matériel : Ruban adhésif étanche à l'air, linges humides en cas de picotements du nez, escabeau.

En pratique, dès le début de l'alerte

- arrêter les systèmes de chauffage, ventilation, climatisation,
- fermer portes et fenêtres,
- obturer les entrées d'air avec le ruban adhésif (portes, fenêtres, prises, interrupteurs, bouches de ventilation, coffrages et volets roulants, trappes et éléments traversant les parois...).

A vérifier régulièrement

- vérifier la péremption des rouleaux de rubans adhésifs (remplacement tous les deux ans),
- remplacer le stock de piles destiné à la radio et à la lampe de poche,
- renouveler le stock de bouteilles d'eau.

Les bons réflexes

Avant

- S'informer sur les risques, le signal d'alerte et les consignes.
- Si vous entendez le signal d'alerte : confinez-vous.

Pendant

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.
- Ne pas fumer ni sortir.
- Ne pas téléphoner.
- Ne pas manger ou boire de produits non conditionnés.

Après

- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
- Suivre les consignes données par les autorités concernant la consommation d'eau et de denrées alimentaires.
- Aérez le local de confinement.

Ce qu'il faut faire



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri



Fermez tout

...et ne pas faire



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Pas de flamme

Reportez-vous à l'ensemble des consignes en page 2



Le risque transport de matières dangereuses



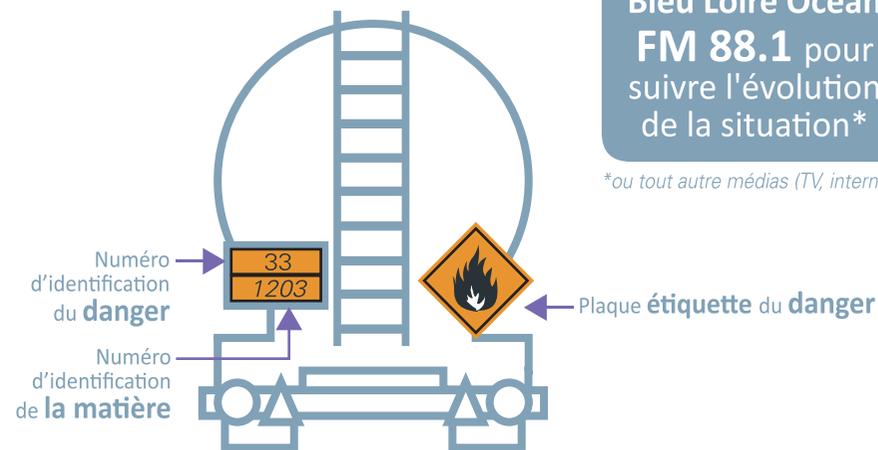
Si vous êtes témoin d'un accident

Donnez l'alerte en téléphonant aux **sapeurs-pompiers (18)**, à la **Police ou Gendarmerie (17)**. Précisez le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger.



Ecoutez France Bleu Loire Océan **FM 88.1** pour suivre l'évolution de la situation*

**ou tout autre médias (TV, internet...)*



Une matière dangereuse est une substance qui peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement

Une matière dangereuse peut être **inflammable, toxique, explosive, corrosive, ou radioactive.**

A Montoir, les flux de transport de matières dangereuses s'effectuent principalement par :

- la RN 171 et la RD 100,
- la voie ferrée,
- les canalisations : pipeline et gazoducs,
- la voie fluviale : le port de Montoir-de-Bretagne accueille de nombreux navires.

La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur le véhicule.



Transport de matières dangereuses



Canalisations de matières dangereuses

Ce qu'il faut faire



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri



Fermez tout



Quitter la zone d'accident

...et ne pas faire



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Pas de flamme



Ne pas entrer en contact avec le produit



Les bons réflexes



Avant

- **Repérez** les points de coupure d'eau, électricité, gaz.
- **Des règles de construction parasismiques s'appliquent** sur les bâtiments neufs.

Pendant

Restez où vous êtes

- **A l'intérieur**
 - **mettez vous à l'abri** près d'un mur, d'une colonne porteuse, ou sous un meuble solide,
 - **s'éloigner des fenêtres.** Si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie : sortir du bâtiment et s'en éloigner.
- **A l'extérieur**
 - ne **pas rester sous des fils électriques**, ou ce qui peut s'effondrer (*pont, corniches...*).
- **En voiture**
 - **arrêtez-vous** et **ne descendez pas** avant la fin des secousses.

Après

- **Évitez de téléphoner.**
- **Méfiez-vous des répliques :** il peut y avoir d'autres secousses.

Le risque sismique



Un séisme se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur

La Commune de **Montoir-de-Bretagne** est classée en zone de sismicité **modérée 3**, sur une échelle de 1 (*faible*) à 5 (*forte*).



Écoutez France Bleu Loire Océan **FM 88.1** pour suivre l'évolution de la situation*

*ou tout autre médias (TV, internet...)

Ce qu'il faut faire



Restez informé et suivez les consignes



Mettez-vous à l'abri

...et ne pas faire



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas

Quels sont les risques ?

Les mouvements de terrain peuvent se traduire par :

- des **glissements de terrain**,
- des **chutes de pierres**.

Quelles sont les conséquences ?

- **Pour l'homme :** blessures, décès surtout si le mouvement de terrain est rapide et incontrôlé.
- **Pour les biens :** fissurations, effondrement partiel sans réhabilitation possible, destruction totale...

Reportez-vous à l'ensemble des consignes en page 2

Les N° utiles

Pompiers : **18**

N° européen des secours : **112**

Police : **17**

SAMU : **15**

Mairie : **02 40 45 45 00**



Pour en savoir plus :

www.prim.net

www.meteofrance.com

www.risques.gouv.fr



Mairie de Montoir-de-Bretagne

65, rue Jean Jaurès / 44550 Montoir-de-Bretagne

Tél : 02 40 45 45 00 / www.montoirdebretagne.fr